

EUROMED REPORT

Edition no 15

14 septembre 2000

L'UNION EUROPÉENNE SALUE LA DÉCISION DE L'OLP DE REPORTER LA PROCLAMATION DE L'ETAT PALESTINIEN

Déclaration de l'Union européenne sur le Processus de paix au Moyen-Orient

New York, le 12 septembre 2000

Presse : 309 – No : 11238/00 – PESC : 129

L'Union européenne salue la décision du Conseil central de l'OLP qui témoigne du sens des responsabilités des dirigeants palestiniens. Comme la Présidence l'a rappelé au nom de l'Union européenne le 2 septembre à Evian, le droit du peuple palestinien à bâtir un Etat souverain, démocratique, viable et pacifique, ne peut être mis en cause. Ce droit est acquis. Reste le choix du moment, qui appartient au peuple palestinien.

Il existe encore une chance pour la paix, afin de parvenir, au cours des prochaines semaines, à un accord mutuellement satisfaisant entre Israéliens et Palestiniens. C'est dans cette perspective que l'Union européenne continue à se placer. L'Union européenne renouvelle son soutien au Président Arafat et au Premier Ministre Barak et appelle les parties, à ce moment décisif, à avoir le courage politique de faire le dernier effort qui leur permettra de conclure un accord historique.

Elle salue le rôle et l'engagement personnel du Président Clinton et de la Secrétaire d'Etat Madeleine Albright. Elle les encourage à rester mobilisés et à poursuivre sans relâche leurs efforts de médiation.

Elle réitère sa détermination à faciliter un accord et à apporter sa contribution politique et économique à la construction de la paix.

REALISE PAR MEDA TEAM – INFORMATION

POUR LE COMPTE DE LA COMMISSION EUROPEENNE (DG RELATIONS EXTERIEURES, UNITE F.1)

E-MAIL : EUROMED.INFORMATION@MEDATEAMS.BELGONET.BE

TEL: (+32-2) 209.06.60 & 58 – FAX: (+32-2) 223.37.47